

FICHE DE POSTE

INTITULE
Directeur (rice) de l'Autonomie

Familles professionnelles	Conception et pilotage des politiques publiques/management stratégique	Santé
Codes fiches RET	CPM-10-A	SAN-10-A
Correspondances RIME	FPEEPP09	FPESCS01/FPESCS06
Correspondances UCANSS	1703	0701/0705/0706
Emplois types	Cadre d'équipe dirigeante	Administrateur de santé
Quotité	0.50	0.50

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI	
ETAT - Fonctionnaire	COMEX <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> Corps : Inspecteur de l'action sanitaire et sociale Grade : IHC – IASS cl exceptionnelle Groupe RIFSEEP : 1
Contractuel de droit public	CDI <input type="checkbox"/> CDD <input checked="" type="checkbox"/> Durée : 3 ans
Régime de protection sociale	Agent de direction <input checked="" type="checkbox"/> Praticien conseil <input type="checkbox"/> Personnel soignant <input type="checkbox"/> Cadre <input type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Informatique <input type="checkbox"/>
	RG <input checked="" type="checkbox"/> MSA <input checked="" type="checkbox"/> Niveau : AD3

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE
<p>AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE</p> <p><input type="checkbox"/> Cité administrative- Place Bonet -ALENCON</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> 2 Place Jean Nouzille - CAEN</p> <p><input type="checkbox"/> Cité administrative, 18 bd Georges Chauvin, EVREUX</p> <p><input type="checkbox"/> 31 rue Malbouet – ROUEN</p> <p><input type="checkbox"/> Place de la Préfecture – SAINT LO</p>

DIRECTION	Direction de l'autonomie
POLE	Direction

MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARS

L'Agence Régionale de Santé a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage d'ensemble du système de santé. Elle est responsable de la sécurité sanitaire, des actions de prévention menées dans la région, de l'organisation de l'offre de santé en fonction des besoins de la population, y compris dans les structures d'accueil des personnes âgées ou handicapées. Elle garantit une approche cohérente et efficace des politiques de santé menées sur le territoire et favorise une plus grande fluidité du parcours de santé, pour répondre aux besoins des populations.

MISSIONS PRINCIPALES DE LA DIRECTION ET DU POLE

Assurer le pilotage des politiques régionales en faveur des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et d'autres publics en situation de fragilité : Elaboration, mise en œuvre et animation régionale des politiques médico-sociales.

La Direction de l'autonomie est organisée de la manière suivante :

- Niveau régional : 3 pôles Pôle Allocation de ressources
- Pôle Organisation de l'offre médico-sociale
- Pôle Evaluation et prestations médico-sociales
- Niveau territorial : 5 unités autonomie dans les délégations départementales de Normandie

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes encadrées : 87

Missions et activités principales du poste :

Sous l'autorité directe de la direction générale de l'ARS et disposant d'une délégation de signature afférente à l'exercice de la fonction, le (la) directeur(ice) de l'Autonomie assure les missions suivantes :

Pilotage des activités et management de l'équipe :

- Management stratégique de l'activité des 3 pôles et des équipes en unité autonomie au sein des délégations départementales Elaboration et mise en oeuvre du programme annuel de travail : pilotage de l'exercice des activités
- Pilotage des ressources humaines de la direction : encadrement et accompagnement des équipes
- Participation aux différents comités de pilotage de l'ARS (notamment comité de direction, comité FIR, comité d'animation territoriale,)
- Collaboration avec les autres directions de l'ARS et les délégués départementaux des 5 départements normands ; en particulier pour la gestion de projets transversaux ;
- Appui à l'animation territoriale en lien avec les délégués départementaux et délégués territoriaux Représentation du DGARS dans les manifestations du champ de l'autonomie Pilotage des politiques médico-sociales

Pilotage des politiques de l'autonomie et de l'allocation des ressources :

- Conception, mise en œuvre et évaluation des politiques de l'autonomie PA-PH (PRS)

- Pilotage des travaux de planification et de programmation en lien avec les conseils départementaux : PRS-SRS-PRIAC
- Organisation des collaborations avec les partenaires institutionnels, les collectivités territoriales et en premier lieu les Départements, l'Education nationale, les OSS, les services déconcentrés de l'Etat (DIRRECTE, DRJSCS-DDCS...) ..., représentation dans les instances correspondantes et présidence de la commissions de coordination des politiques publiques pour les accompagnements médico-sociaux
 - Pilotage de l'instance de démocratie sanitaire : CSMAS MS et contribution aux instances territoriales : CTS, CDCA, CFPPA
- Pilotage des appels à projet et appel à candidature et des transformations de l'offre, procédures d'autorisation médico-sociales
- Pilotage de l'allocation de ressources : 3 enveloppes médico-sociales (PA-PH-PDS), gestion des crédits d'interventions « médico-sociaux » au titre du FIR et du Plan d'aide à l'investissement
 - Pilotage des démarches qualité et d'évaluation (interne-externe) des ESMS : promotion de la bientraitance, lutte contre la maltraitance, programmes qualité métier
 - Garant de la qualité de l'instruction des EIG et la réponse aux situations individuelles
 - Suivi et gestion des carrières des directeurs d'ESMS publics
 - Mise en œuvre du programme inspection-contrôle piloté par la mission inspection contrôle de l'ARS
- Supervision des indicateurs CPOM ARS
- Valorisation des politiques de l'autonomie en lien avec le cabinet de la DGARS

Activités annexes :

Interlocuteurs et partenaires :

- la CNSA, la DGCS, le SGMAS
- les Conseils départementaux et autres collectivités territoriales, l'Education nationale, les OSS, les services déconcentrés de l'Etat (DIRRECTE, DRJSCS-DDCS...)
- les associations d'usagers
- les fédérations d'organismes gestionnaires

Liens hiérarchiques :

- Directrice générale et Directrice générale adjointe de l'ARS Normandie

Spécificités du poste / contraintes

- Poste à forte responsabilité
- Forte disponibilité
- Déplacements fréquents sur la région Normandie (en particulier les 5 sites de l'ARS)
- Participation aux astreintes de direction

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

Il s'agit ici des compétences requises sur le poste et non des compétences acquises de l'agent

Expert : domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – Capacité à former et/ou à d'être tuteur. La notion d'expert est ici distincte des certifications ou agréments attribués par les ministères dans l'exercice de certaines fonctions spécifiques.
 Maîtrise : connaissances approfondies – Capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles
 Pratique : connaissances générales – Capacité à traiter de façon autonome les situations courantes ;
 Initié : connaissances élémentaires, notions – capacité à faire mais en étant tutoré ;

Connaissances : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Environnement institutionnel et administratif : organisation, fonctionnement et missions des services de l'Etat dans le champ concerné	X			
Connaissance de la politique nationale et régionale en faveur des personnes handicapées et des personnes âgées	X			
Processus et circuit de prise de décision	X			
Fonctionnement des institutions publiques et privées au plan national	X			
Contexte socio-économique territorial		X		
Droit administratif général		X		
Règles générales d'organisation et de fonctionnement des établissements médico-sociaux	X			
Finances publiques et gestion budgétaire		X		
Règles d'allocation de ressources	X			
Politiques de santé	X			
Management et gestion publique	X			

Savoir-faire : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Animation d'équipes	X			
Conduite et pilotage des politiques médico-sociales	X			
Définir l'organisation-cible du territoire au regard des enjeux prioritaires de santé publique	X			
Conduire le changement 'l'organisation de l'offre et la mise en œuvre des évolutions réglementaires sur le territoire	X			
Optimiser l'utilisation des ressources au regard des besoins du territoire	X			
Créer et animer un réseau de partenaires	X			
Concevoir des plans d'actions et piloter leur mise en oeuvre	X			
Coordonner l'action de différents services	X			
Contrôler et évaluer		X		
Mettre en oeuvre les techniques de négociation professionnelle	X			
Mettre en œuvre les méthodes d'inspection et de contrôle		X		
Déléguer	X			

Savoir-être : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Avoir le sens de l'écoute et du dialogue	X			
Gérer les situations conflictuelles et avoir le sens de la médiation	X			
Mener ses activités en concertation avec une équipe pluridisciplinaire	X			
Faire preuve d'autorité et de leadership	X			
Témoigner d'une indépendance d'esprit et de jugement	X			
Savoir représenter l'institution avec rigueur, professionnalisme et le sens des responsabilités.	X			

CONTACTS

Pôle Développement RH – Tél : 02.32.18.31.42 / 02.32.18.26.61
ars-normandie-candidature@ars.sante.fr

DATE D'ECHEANCE DE LA PUBLICATION

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser **pour le 15 novembre 2019** au plus tard.